



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO
Organisation, Recht und Akkreditierung
Recht

Ralph Krieger, Maggie Graf und Margot Vanis

6^{ème} Enquête européenne sur les conditions de travail 2015



Résumé

L'Enquête européenne sur les conditions de travail (*European Working Conditions Survey, EWCS*) est la plus grande enquête comparative sur les conditions de travail en Europe. Elle est réalisée tous les cinq ans depuis 1990 par la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (EUROFOUND). Lors de sa sixième édition, en 2015, plus de 43 000 personnes actives provenant de 35 pays ont été interrogées. L'échantillon suisse de l'EWCS 2015 se compose de 1006 personnes actives et est représentatif de l'ensemble de la population active de Suisse.

Le rapport met l'accent sur les thèmes suivants : 1) culture d'entreprise en matière de sécurité, 2) horaires de travail, 3) risques pour la santé et ressources au travail, 4) santé, satisfaction au travail et bien-être, 5) souhaits et perspectives des travailleurs. Le rapport du SECO complète le rapport de l'EUROFOUND⁴ sous trois aspects :

Il contient tout d'abord une description détaillée des conditions de travail des personnes actives salariées soumises à la loi sur le travail⁵. Les données se rapportent à l'année 2015. Une étude sur la base de caractéristiques sociodémographiques et des attributs des entreprises (p. ex. le sexe, l'âge, la taille de l'entreprise et son secteur) a permis de faire apparaître certains groupes à risque. Il s'agit de salariés qui subissent des contraintes importantes sur leur lieu de travail.

Par ailleurs, l'évolution de la situation au travail en Suisse entre 2005 et 2015 est également étudiée.

Enfin, les résultats suisses de l'EWCS 2015 sont comparés à la moyenne européenne et à celle des pays voisins, à savoir l'Allemagne, l'Autriche, la France et l'Italie.

Le rapport présente un grand aperçu de la thématique travail et santé et fournit ainsi une base pour la prévention et pour d'autres analyses.

Contraintes physiques au travail

Le rapport traite séparément des contraintes liées à l'environnement, des contraintes pour l'appareil locomoteur et des contraintes psychiques. Les contraintes liées à l'environnement incluent les contraintes chimiques et sont investiguées conjointement aux contraintes pour l'appareil locomoteur en tant que contraintes physiques.

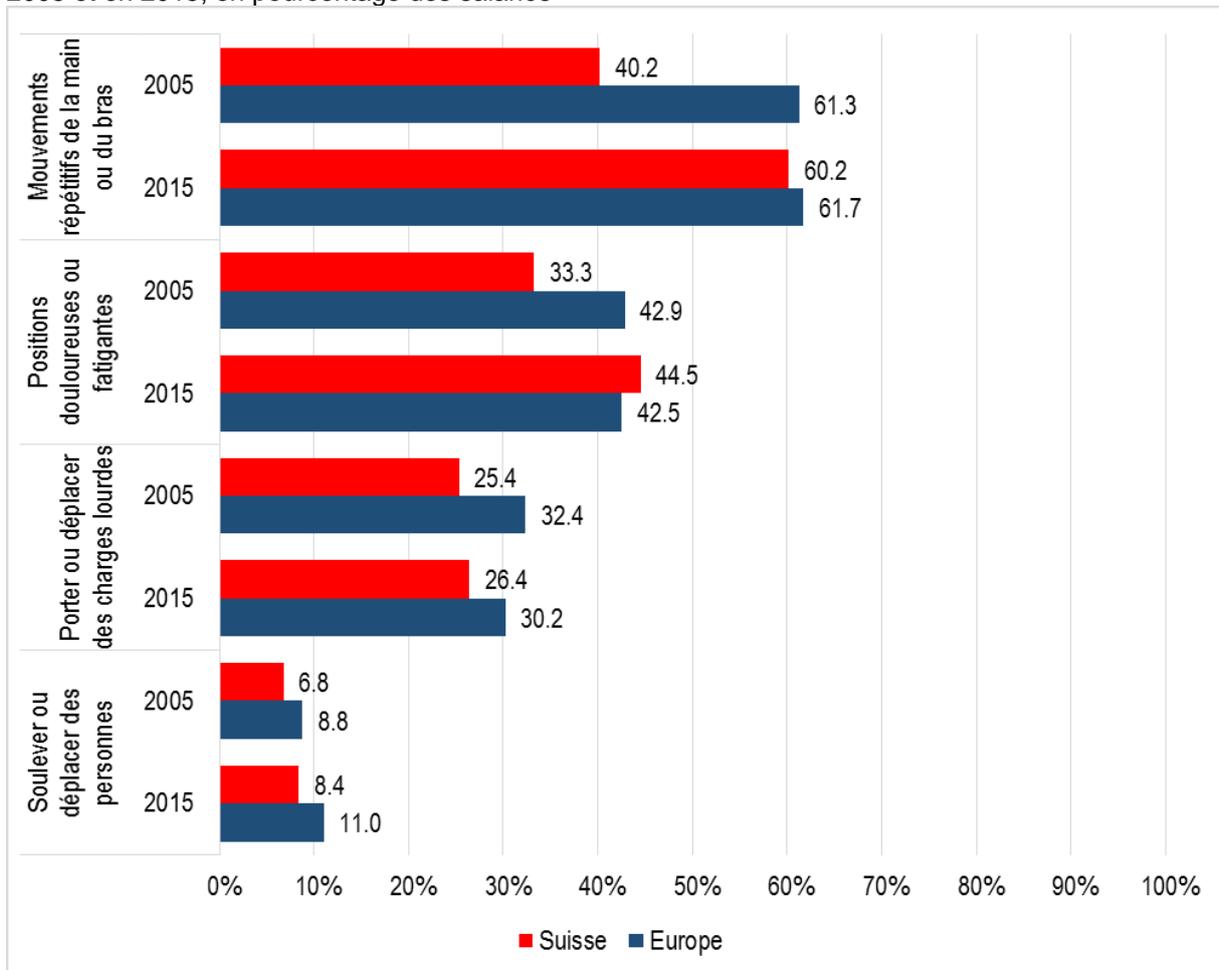
Les contraintes pour l'appareil locomoteur font partie dans tous les pays des risques pour la santé fréquemment rencontrés au travail. La contrainte physique la plus fréquente en Suisse en 2015 est l'exécution de mouvements répétitifs de la main ou du bras. Presque les deux tiers des personnes interrogées (60,2 %) ont rapporté qu'elles devaient exécuter des mouvements répétitifs pendant au moins le quart de leur temps de travail. En outre, 44,5 % des salariés travaillent pendant plus d'un quart de leur temps de travail dans des positions fatigantes. Un bon tiers (35.1%) des personnes interrogées sont assises pendant plus des trois quarts de leur temps de travail. Un bon quart des personnes interrogées ont déclaré devoir porter ou déplacer des charges lourdes pendant au moins le quart du temps.

⁴ EUROFOUND (2016): <https://www.eurofound.europa.eu/de/surveys/european-working-conditions-surveys/sixth-european-working-conditions-survey-2015>

⁵ Les indépendants (n=135) n'ont pas été pris en compte dans le cadre de la présente analyse.



Illustration 1 : Contraintes pour l'appareil locomoteur (au moins ¼ du temps), Suisse et Europe en 2005 et en 2015, en pourcentage des salariés

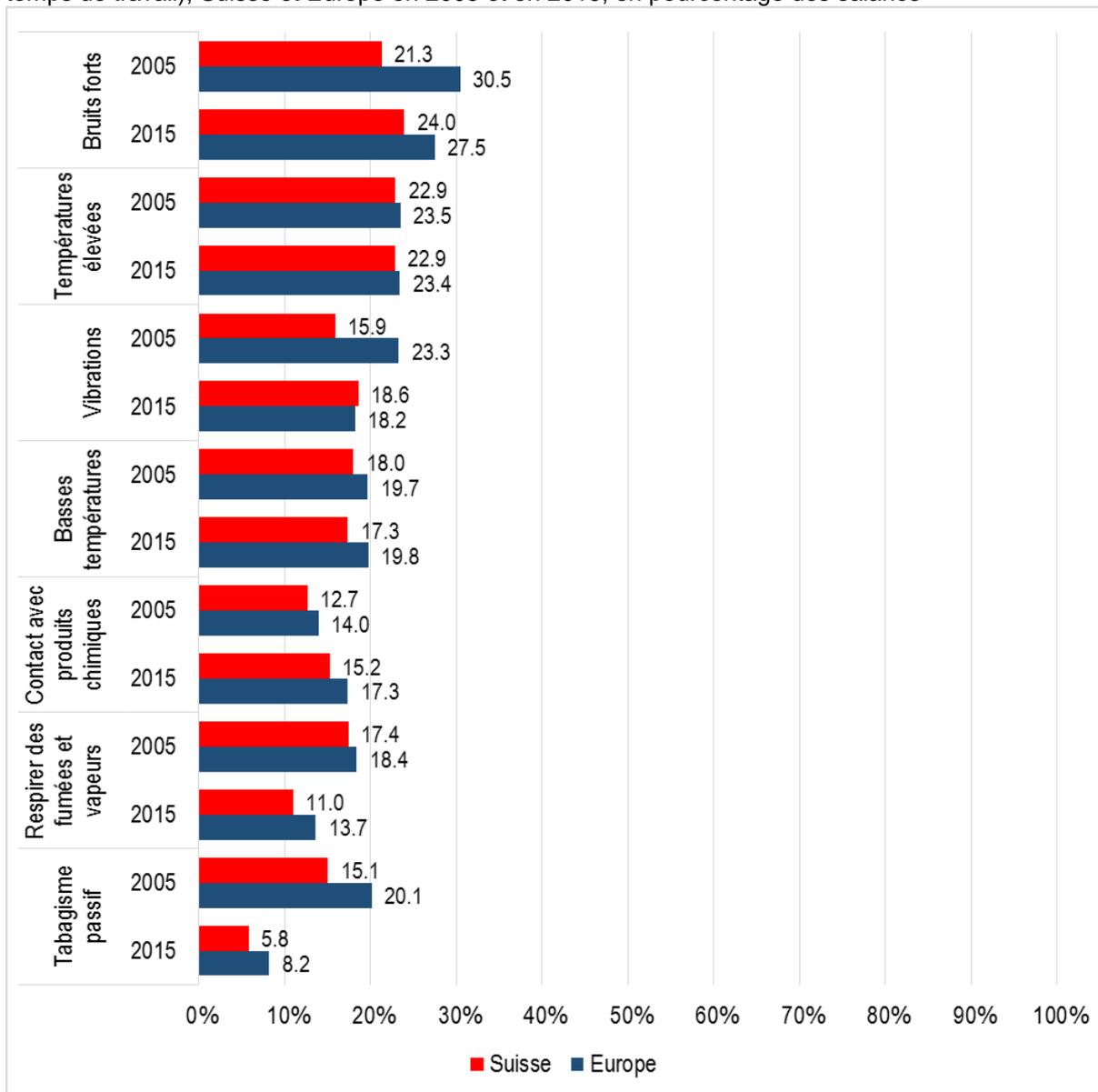


EWCS 2015, Q30 : Voulez-vous me dire dans quelle mesure votre principal travail rémunéré implique : ... (A. positions douloureuses ou fatigantes, B. soulever ou déplacer des personnes, C. porter ou déplacer des charges lourdes, E. mouvements répétitifs de la main ou du bras). Réponse : *environ le quart du temps* ou plus.

Si on prend en compte un temps d'exposition estimé d'au moins le quart du temps de travail, les contraintes les plus fréquentes liées à l'environnement de travail étaient en 2015 les bruits forts (24,0%), les températures élevées (22,9%) et les vibrations (18,6%). Les salariés suisses se situent dans la moyenne européenne en ce qui concerne les contraintes liées à l'environnement (risques chimiques compris). On trouve des valeurs comparables également dans trois des quatre pays voisins, à savoir l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, qui se situent aussi dans la moyenne de l'UE-27. Seuls les bruits forts, le fait de respirer des fumées et des vapeurs et le tabagisme passif sont des contraintes moins fréquentes en Suisse qu'en Europe. Lorsqu'on prend en compte un temps d'exposition estimé des trois quarts du temps, la Suisse présente, en revanche, des valeurs inférieures à la moyenne européenne pour toutes les contraintes liées à l'environnement. Il semble que les entreprises réduisent ces risques en limitant le temps d'exposition de chaque personne.



Illustration 2 : Contraintes liées à l'environnement et risques chimiques (pendant au moins le ¼ du temps de travail), Suisse et Europe en 2005 et en 2015, en pourcentage des salariés



EWCS 2015, Q29 : Voudriez-vous me dire dans quelle mesure vous êtes exposé à votre travail à (A. des vibrations provoquées par des outils manuels, des machines, etc., B. des bruits si forts que vous devez élever la voix pour parler aux gens, C. des températures élevées qui vous font transpirer même si vous ne travaillez pas, D. des températures basses, que ce soit à l'intérieur de locaux ou à l'extérieur, E. respirer des fumées, des vapeurs (p. ex. vapeurs de soudure ou d'échappement), de la poussière (telle que la poussière de bois ou la poussière minérale), etc., F. respirer des vapeurs telles que des solvants et des diluants, G. à être en contact avec ou à manipuler des produits ou des substances chimiques, H. au tabagisme passif, I. à manipuler ou à être en contact direct avec des matériaux qui peuvent être infectieux tel que des déchets, des fluides corporels, du matériel de laboratoire, etc.) Réponse : *environ le quart du temps* ou plus.

Globalement, les contraintes physiques sont en augmentation en Suisse. Les deux exceptions sont le tabagisme passif (-9,3 points de pourcentage) et le fait de respirer des fumées, des vapeurs ou de la poussière (-6,5 points de pourcentage). On constate une augmentation de plus de deux points de pourcentage pour les bruits forts (+2,8 points de



pourcentage), les vibrations (+2,7 points de pourcentage) et le contact avec les produits chimiques (+2,6 points de pourcentage). Les contraintes physiques les plus fréquemment citées présentent une croissance à deux chiffres de 2005 à 2015: les positions douloureuses ou fatigantes (+11,2 points de pourcentage) et les mouvements répétitifs de la main ou du bras (+20,0 points de pourcentage). Ces résultats sont cohérents avec l'évolution constatée entre 2007 et 2012 dans le cadre de l'Enquête suisse sur la santé. La situation concernant les contraintes physiques au travail semblent dans l'ensemble se dégrader. La Suisse perd ainsi la position de tête qu'elle avait occupée en 2005 par rapport aux autres pays européens.

Horaires de travail, flexibilité et cadence de travail ou pression des délais

En Suisse, chez les personnes travaillant à plein temps⁶, la durée de la semaine est de travail est supérieure à la moyenne européenne (CH : 42 heures contre 39 heures dans l'UE-27). D'un autre côté, un bon quart des salariés travaillent moins de cinq jours par semaine (26,2 %). Cette part que représente le travail à temps partiel est sensiblement plus importante que la moyenne européenne (16,6 %) ? S'agissant du travail de nuit ou le week-end ou du travail pendant le temps libre, la Suisse se situe au même niveau que l'Europe.

La Suisse présente le pourcentage le plus élevé de salariés qui peuvent fixer leurs horaires de travail entièrement librement (CH : 11,7 % contre 5,6 % pour l'UE-27). À l'inverse, elle enregistre aussi une part de salariés confrontés à des changements d'horaires de dernière minute supérieure à celle de l'UE (CH : 18,2 % contre 12,5 % pour l'UE-27). Travailler dans ces conditions, c'est-à-dire sans pouvoir planifier à l'avance quand on travaille, peut avoir des répercussions négatives sur la santé parce qu'il est plus difficile de planifier et d'aménager son temps libre et que le temps de repos peut être réduit.

En Suisse, plus de six salariés sur dix déclarent que leur activité implique des cadences de travail élevées (64,6 %) ou de travailler dans des délais très stricts et très courts (62,8 %) pendant au moins le quart du temps. Les pourcentages des personnes devant travailler dans ces conditions pendant les trois-quarts de leur temps, atteignent respectivement 32,4 % et 33,3 %. On constate une diminution par rapport à 2005. En 2015, le nombre de personnes dont le travail implique des cadences de travail élevées ou des délais stricts et très courts est donc inférieur à celui que l'on a pu constater il y a encore dix ans. Ces chiffres correspondent à la fois à la moyenne européenne et aux chiffres enregistrés dans les pays voisins, à savoir l'Allemagne, l'Autriche, la France et l'Italie.

Participation et autodétermination

De manière générale, les pourcentages de salariés pouvant influencer leur travail et leurs conditions de travail ont diminué en Suisse entre 2005 et 2015. Cela concerne aussi bien l'autodétermination de la cadence de travail (2005 : 73,0 % ; 2015 : 68,0 %) que les possibilités d'influer sur la manière de procéder pour effectuer leurs tâches (2005 : 80,3 % ; 2015 : 72,1 %). On constate ainsi un recul marqué au niveau de la possibilité de mettre en pratique ses propres idées dans son travail (2005 : 61,9 % ; 2015 : 48,8 %) ou de faire des pauses quand la personne le souhaite (2005 : 54,1 % ; 2015 : 42,2 %). Les jeunes salariés (15 à 24 ans) ont souvent moins de marge de manœuvre que ceux qui sont plus âgés.

⁶ Taux d'occupation de 90 à 100 %.



L'absence d'autonomie en matière d'horaires de travail combinée à un rythme de travail élevé peut avoir des répercussions particulièrement néfastes sur la santé. Environ 11 % des salariés en Suisse subissent cette combinaison défavorable.

Alors qu'en Suisse la part de salariés disposant de possibilités d'influer sur des aspects du travail diminue, cette part reste stable en moyenne en Europe. La Suisse rejoint par conséquent le niveau européen.

Qualité du travail

Les tâches globales, perçues comme utiles et stimulantes sont non seulement motivantes, mais sont aussi propices au développement de compétences et favorables à la santé. Obtenir une harmonie du système que forment l'homme et la machine est particulièrement important en ces temps de numérisation et automatisation croissantes.

Le pourcentage de personnes qui déclarent que leur travail implique des tâches monotones est en augmentation (2005 : 22,4 % ; 2015 : 32,9 %). La part de salariés qui pensent que leur travail est utile est comparativement élevée en Suisse mais a diminué par rapport à 2005 (2005 : 92,3 % ; 2015 : 85,8 %). Par ailleurs, moins de personnes déclarent que leur travail comporte des tâches complexes (2005 : 72,0 % ; 2015 : 64,3 %), qu'on attend d'eux qu'ils contrôlent eux-mêmes la qualité de leur travail (2005 : 84,6 % ; 2015 : 80,1 %) et qu'ils résolvent des problèmes imprévus par eux-mêmes (2005 : 87,9 % ; 2015 : 81,7 %). Il en va de même pour la possibilité d'apprendre des choses nouvelles (2005 : 85,5 % ; 2015 : 69,7 %). Le travail d'une part croissante de salariés implique toutefois le respect de normes de qualité précises (2005 : 76,8 % ; 2015 : 82,9 %).

On constate dans l'ensemble un alignement du niveau suisse sur le niveau européen moyen pour les principales caractéristiques de la conception des tâches et de l'organisation du travail. Cela signifie que la Suisse a perdu, sur cet aspect, la position de tête qu'elle occupait lors de l'enquête réalisée en 2005.

Direction, collaboration et discrimination

La Suisse présente des résultats relativement bons en comparaison des pays voisins et de l'ensemble de l'Europe en ce qui concerne les caractéristiques du type de direction propices à la santé. Les salariés suisses déclarent ainsi plus souvent que leurs homologues des autres pays européens que leur supérieur hiérarchique leur apporte félicitations et reconnaissance (79,9 % contre 70,9 % dans l'UE-27) et leur donne un feed-back utile (78,5 % contre 70,2 % dans l'UE-27). En outre, le pourcentage de chefs qui réussissent, d'après les déclarations de leur collaborateurs, à faire travailler les gens ensemble est plus élevé en Suisse (78,3 % contre 72,7 % dans l'UE-27). Tel est également le cas de l'Autriche et de l'Italie. En ce qui concerne le soutien apporté par les cadres et leur rôle positif par rapport au développement de leurs collaborateurs, la Suisse se situe, avec l'Autriche et la France, dans la moyenne européenne (CH : 68,0 % ; UE-27 : 68,0 %).

La discrimination sociale fait partie des facteurs les plus néfastes dans le cadre du travail. De manière générale, les femmes rapportent plus souvent que les hommes avoir subi des atteintes à la personnalité ou de la discrimination au travail. Les plus grandes différences sont les attentions sexuelles non désirées (hommes : 0,1 %, femmes : 6,7 %), le



harcèlement sexuel (hommes : 0 %, femmes : 5,1 %) et la discrimination liée au sexe (hommes : 0,3 %, femmes : 3,8 %).

La part de personnes qui s'estiment victimes de discrimination en raison de leur nationalité (4,2 %), d'attentions sexuelles non désirées (3,4 %) ou de harcèlement sexuel (2,5 %), est plus élevée en Suisse qu'en moyenne européenne (respectivement 1,6 %, 1,8 % et 0,8 %).

Alors qu'en 2005 8,0 % des salariés déclaraient avoir fait l'objet de harcèlement moral (mobbing) dans le cadre de leur travail, leur taux n'était plus que de 4,2 % en 2015, ce qui représente presque une diminution de moitié. S'agissant de la question sur le harcèlement sexuel, on constate à l'inverse un doublement des réponses affirmatives (2005 : 1,1 % ; 2015 : 2,5 %). Ces résultats sont toutefois à considérer avec prudence, étant donné le petit nombre de cas concernés.

Stress et épuisement

24,2 % des salariés ont déclaré ressentir du stress au travail la plupart du temps ou toujours. Cette question n'avait pas été posée lors de l'EWCS 2005 et il n'est donc pas possible d'établir une comparaison.

Plus du tiers des personnes interrogées (35,2 %) déclarent se sentir la plupart du temps (22,2 %) ou toujours (13,0 %) épuisées à la fin de leur journée de travail. Les résultats suisses de l'EWCS 2015 ne se distinguent pas de la moyenne européenne en la matière.

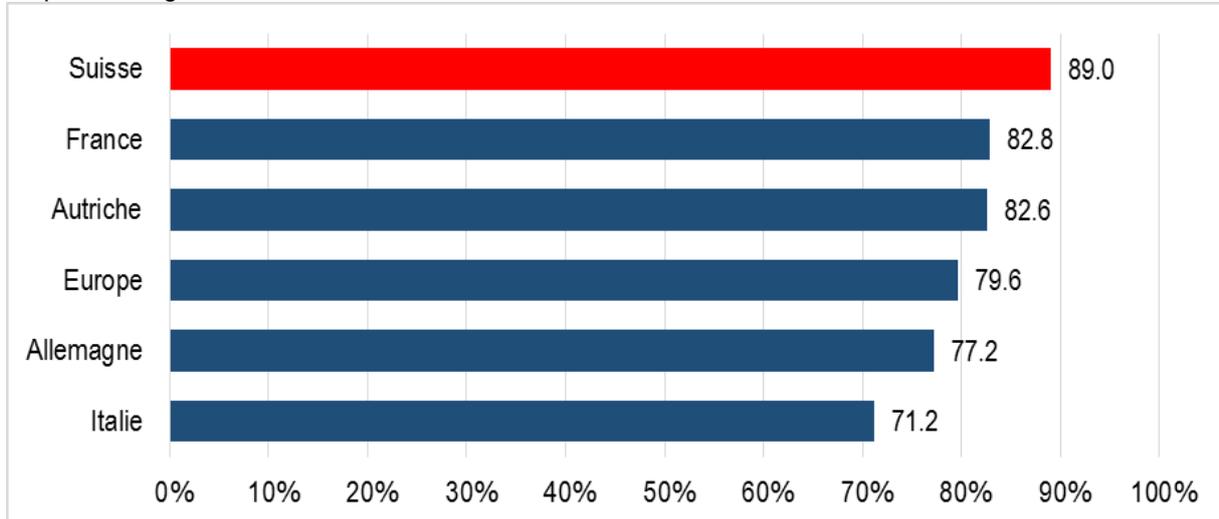
La durée et la qualité des phases de repos sont importantes eu égard aux répercussions des contraintes sur la santé. Si le repos est entravé et que la récupération n'est pas suffisante par rapport aux ressources utilisées, il en résulte une usure. Un bon quart (25,5 %) des personnes qui déclarent se sentir toujours ou la plupart du temps épuisées à la fin de leur journée de travail ont encore une sensation de fatigue et d'épuisement le lendemain au réveil. Cela représente 9 pourcent des employés. La santé des personnes qui se sentent épuisées le soir et qui ne récupèrent pas pendant la nuit peut être en danger.

Santé

Alors que dans l'ensemble près de neuf salariés sur dix (89,0 %) qualifient leur état général de santé de bon ou très bon, cette proportion passe à environ huit sur dix (80,4 %) chez les personnes de plus de 55 ans. Cela signifie par conséquent qu'un salarié sur dix estime que son état de santé est moyen, mauvais ou très mauvais. Chez les personnes d'un certain âge, cette proportion est de deux sur dix. Étant donné que l'évolution démographique va conduire à un vieillissement de la population active, le maintien de la capacité de travail devrait gagner en importance, de manière à préserver le potentiel de main d'œuvre interne à la Suisse. Si la santé des travailleurs n'est pas mieux protégée qu'aujourd'hui, il y aura à l'avenir une grande probabilité qu'un nombre plus important de gens ne puisse travailler dans un état de santé optimale ou que la pression exercée sur l'assurance-invalidité soit encore plus forte qu'aujourd'hui. En comparaison européenne, la Suisse présente de bons résultats. Le pourcentage de salariés qui qualifient leur santé de bonne ou très bonne y est environ supérieur de dix points de pourcentage à la moyenne européenne.



Illustration 3 : Personnes jouissant d'un bon ou très bon état de santé en général, en Suisse en 2015, en pourcentage de salariés

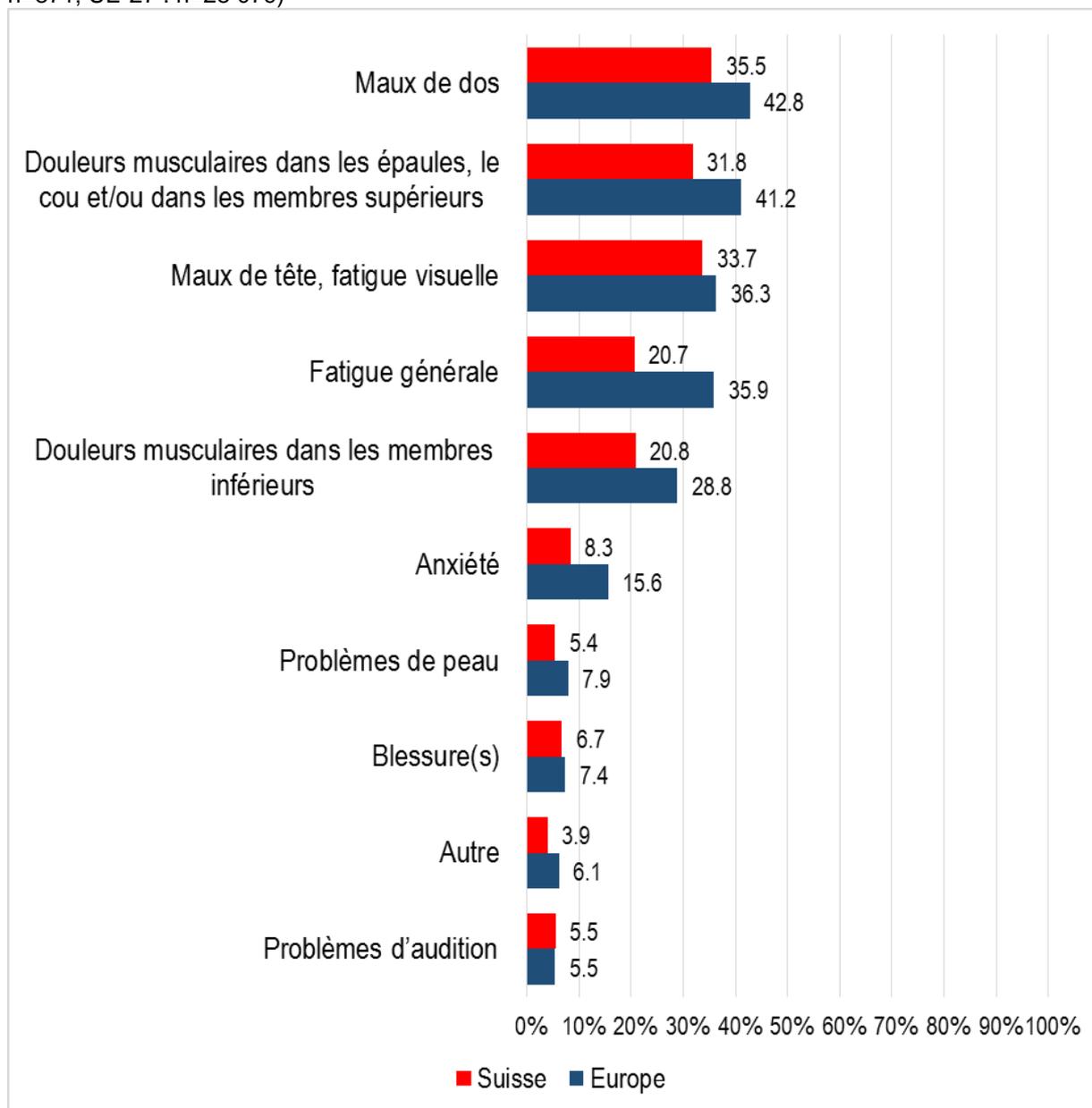


EWCS 2015, Q75 : Quel est votre état de santé en général ? Diriez-vous qu'il est... ? Réponse : bon ou très bon.

L'EWCS sonde les personnes interrogées sur plusieurs problèmes de santé très fréquemment liés au travail. Ces troubles ne sont pas nécessairement imputables au travail mais les conditions de travail peuvent avoir un grand impact sur leur apparition et leur évolution. Les problèmes de santé les plus fréquemment évoqués en Suisse en 2015 sont les maux de dos (35,5 %), les maux de tête ou la fatigue visuelle (33,7 %) et les douleurs musculaires dans les épaules, le cou et/ou dans les membres supérieurs (bras, coudes, poignets, mains, etc.) (31,8 %). À l'exception des problèmes d'audition et des blessures, la Suisse se situe en dessous de la moyenne européenne pour tous les problèmes de santé mentionnés dans l'enquête. La part de salariés qui, selon leur propre estimation, souffrent de problèmes de santé est comparable à celle mesurée en Allemagne, Autriche et Italie.



Illustration 4 : Problèmes de santé, Suisse et Europe en 2015, en pourcentage de salariés (CH : n=871; UE-27 : n=28 079)



EWCS 2015, Q78: Au cours des 12 derniers mois, avez-vous souffert de l'un ou l'autre des problèmes de santé suivants ? (A. problèmes d'audition, B. problèmes de peau, C. maux de dos, D. douleurs musculaires dans les épaules, le cou et/ou dans les membres supérieurs (bras, coudes, poignets, mains, etc.), E. douleurs musculaires dans les membres inférieurs (hanches, jambes, genoux, pieds, etc.), F. maux de tête, fatigue visuelle, G. blessure(s), H. anxiété, I. fatigue générale, J. autre (déclaration spontanée)). Réponse : oui.

S'agissant de l'intégration des malades chroniques sur le marché du travail, on notera qu'en Suisse le pourcentage de personnes qui souffrent de maladies ou de problèmes de santé depuis plus de six mois est plus faible que la moyenne européenne. Sept virgule neuf pour cent des salariés de Suisse indiquent souffrir de troubles chroniques. La catégorie des plus de 55 ans fait une telle déclaration deux fois plus souvent (17,4 %).



La Suisse et l'Italie présentent, avec 7,9 % pour les deux pays, la part la plus petite de salariés souffrant de maladies chroniques. Le pourcentage européen correspondant est deux fois plus élevé (17,2 %). La part de salariés travaillant alors qu'ils souffrent de maladies chroniques est nettement plus élevée en Autriche (17,9 %), en Allemagne (19,6 %) et en France (25,5 %).

Satisfaction et bien-être

Au total, près de neuf salariés sur dix (88,0 %) sont satisfaits ou très satisfaits de leurs conditions de travail. Une personne sur dix n'est pas très satisfaite ou pas du tout satisfaite. La Suisse se situe dans la moyenne européenne à cet égard.

Sur la question de la motivation, on relèvera que 75,7 % des salariés déclarent travailler pour une entreprise qui sait motiver ses collaborateurs à donner le meilleur d'eux-mêmes dans le travail. La Suisse se situe pour cette question au-dessus de la moyenne européenne (61,2 %) et au-dessus des chiffres présentés par les quatre pays voisins, l'Allemagne, l'Autriche, la France et l'Italie.

La Suisse est le pays qui présente le pourcentage le plus élevé de réponses affirmatives par rapport aux déclarations suivantes : 1) « Vu tous les efforts que je fournis dans mon travail et les résultats obtenus, je pense être payé de manière appropriée » (CH : 65,9 % contre 50,6 % dans l'UE-27) et 2) « Je reçois la reconnaissance que je mérite pour mon travail » (CH : 75,5 % contre 64,3 % dans l'UE-27). Ces deux résultats soulignent des éléments importants de bonnes conditions de travail et mettent en exergue deux points forts des conditions de travail en Suisse.